MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

STATION REGIONALE d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 2 août 1955.

- NOTE n° 8 -

- EUDEMIS -

Le début du vol de troisième génération de papillons d'eudémis a été constaté à RIVESALTES, BAIXAS, CABESTANY et CANOHES (P.O.) ainsi qu'à FONTES, CANET, ASPIRAN, BRIGNAC (Hérault).

Il y aurait donc lieu, dans les vignobles du Bas-Languedoc et de la Plaine du Roussillon, déjà sujets aux attaques de ce parasite, d'effectuer dès le 4 août un traitement insecticide.

L'opération sera renouvelée une dizaine de jours après, même si aucun orage n'a lavé le feuillage.

L'emploi de spécialités à base de D.D.T. doit cesser quinze jours avant la récolte, et les traitements arsénicaux sont interdits après la véraison.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

P.S. - Nous serions reconnaissants aux Viticulteurs dont les vignes sont atteintes par l'araignée rouge de vouloir bien signaler à la Station d'Avertissements, Ecole d'Agriculture, MONTPELLIER, l'existence de ces attaques.

G. B.